

RIORGES

n°260 . SEPTEMBRE 2020
MAGAZINE

le journal d'informations de la Ville de Riorges



DOSSIER P.11

QUARTIER DES CANAUX : L'ENTRÉE DE VILLE SE MÉTAMORPHOSE

04 RETOUR EN IMAGES

06 ÇA S'EST PASSÉ

Un été à Riorges

07 C'EST D'ACTU

Une nouvelle année scolaire qui démarre

Des enfants ont participé au dispositif « Colos apprenantes »

Le conseil municipal enfants : bilan des actions engagées

Icitoyen : faites vos démarches en ligne !

10 TRAVAUX

La rue Jean-Baptiste Magnet se partage

Un nouveau local pour des sanitaires au parc sportif Galliéni

Les premières déconstructions et démolitions ont démarré dans la ZAC du triangle des Canaux. D'ici à 2023, cette entrée de ville va se métamorphoser.



11 DOSSIER

QUARTIER DES CANAUX :
L'ENTRÉE DE VILLE
AMORCE SA
MÉTAMORPHOSE

© Novim

15 ÉCONOMIE

Les nouveaux services

16 CULTURE

Les Mardi(s) du Grand Marais s'adaptent au contexte sanitaire

À Ciel Ouvert, ça continue !

17 TRIBUNES

18 ÉTAT CIVIL ET BLOC-NOTES

Compte tenu de la situation actuelle, il est possible que certaines informations annoncées sur le présent magazine ne soient plus d'actualité au moment où vous le recevrez. Nous vous prions de nous en excuser par avance.

RESTEZ INFORMÉS GRÂCE AU SITE INTERNET WWW.RIORGES.FR
OU EN CONTACTANT LE STANDARD DE LA MAIRIE AU 04 77 23 62 62.

RIORGES MAGAZINE HÔTEL DE VILLE 411 RUE PASTEUR TÉL. 04 77 23 62 62 WWW.RIORGES.FR
Directeur de la publication Jean-Luc Chervin Coordination et rédaction Sarah Sanchez - Anthony Sion
Photographies Anthony Sion Image de couverture Novim Maquette et réalisation tempsRéel, Dijon
Impression Imprimerie Chirat, Saint-Just-la-Pendue Photographies Service Communication

→ **CONTACTEZ LE SERVICE COMMUNICATION 04 77 23 62 76 | SERVICE.COMMUNICATION@RIORGES.FR**



Le foyer Pierre Laroque a de nouveau accueilli les personnes âgées pour le temps du déjeuner, le 22 juin.

JEAN-LUC CHERVIN

Maire de Riorges
Vice-président
de Roannais Agglomération

« LA ZAC DU TRIANGLE DES CANAUX ENTRE DANS UNE PHASE ACTIVE VISIBLE. »

Le monde vit une période inédite. La France a, comme beaucoup d'autres pays, subi un arrêt économique pendant trois mois avec des conséquences sociales importantes (hausse du chômage, entreprises en difficulté...).

Si pendant le confinement, l'activité économique a été réduite au niveau national, les nombreux chantiers engagés ou programmés sur la commune avant la crise due au COVID, ont pu se poursuivre avec très peu de retard, voir aucun pour certains.

La ZAC du triangle des Canaux en est certainement l'exemple le plus parlant car ce site entre dans une phase active visible.

En effet, après une longue période d'acquisition foncière, qui a nécessité une DUP (Déclaration d'Utilité Publique), d'études afin de déboucher sur un projet de qualité, et d'analyses des sols nécessaires au processus de dépollution choisi ; ce quartier va prendre forme au cours des 3 prochaines années et métamorphoser l'entrée de la commune.

Depuis fin juin, les travaux de désamiantage, de déconstruction et enfin de démolition, ont commencé pour se terminer fin novembre 2020. Le fait le plus marquant sera la démolition du pignon en octobre qui va permettre à chacun de mesurer l'importance des travaux engagés sur cet espace urbain reconstitué. Ce site vétuste va laisser place à de l'habitat de qualité, des commerces et services et un îlot central verdoyant inexistant à ce jour.

Des travaux de voirie ont été réalisés : rue Jean-Baptiste Magnet pour la partie urbaine, et d'autres sont programmés d'ici la fin de l'année : les rues Jean Plasse avec l'enfouissement des réseaux et Saint-Alban avec une mise en accessibilité des trottoirs et des poches de stationnement afin de réduire la vitesse.

Un autre dossier important avance, sans avoir pris du retard en raison de la pandémie, celui de la création du centre de santé municipal. L'acquisition du local destiné à ce centre étant faite, l'appel d'offres et le choix des entreprises se déroulant pendant l'automne, les travaux devraient débuter en fin d'année pour une dizaine de mois, l'ouverture du centre étant fixée au 1^{er} janvier 2022.

Pour clore ce mois de septembre d'une belle façon, vous pourrez encore parcourir l'exposition d'art actuel À Ciel Ouvert et assister au traditionnel apéro-concert, en plein air à Riorges centre.

L'épidémie du COVID 19 étant toujours présente, il est impératif de continuer à respecter les gestes barrières pour l'intérêt de tous. C'est ainsi que nous pourrions ensemble vaincre cette pandémie.

PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI
23 SEPTEMBRE
À 20H30,
HÔTEL DE VILLE



1-2 L'édition 2020 du parcours d'art actuel À Ciel Ouvert a été lancée le samedi 18 juillet.

Pour la première fois, une visite guidée interprétée en langue des signes était notamment proposée. Découvrez en accès libre de nouvelles œuvres, sur la plaine de la Rivoire et le long du Renaison, jusqu'au 18 octobre.

3 Le 22 juin, le foyer Pierre Laroque a pu de nouveau accueillir les personnes âgées le temps du déjeuner.

Le repas se déroule dans le respect des règles de distanciation !





4 94 enfants ont participé aux 13 stages Pass'sport+ menés en partenariat avec les associations riorgeoises. Ces stages, qui se déroulaient pendant l'été, leur ont permis de s'initier à un sport ou à une pratique artistique. **5** Les enfants ont pu les tester pendant l'été... De nouveaux jeux pour les tout-petits ont été installés dans le parc du Pontet, dont le camion de pompier ! **6** Cet été, les enfants ont fait le plein d'activités à l'accueil de loisirs du centre social : activités manuelles, sorties, jeux sportifs... **7** Les travaux d'aménagement des abords de l'étang du Combray ont pris fin en début d'année. Cet été, les Riorgeois ont pu profiter d'un espace désormais mieux adapté aux balades.



C'ÉTAIT L'ÉTÉ À RIORGES !



Cet été, près de 100 rendez-vous gratuits étaient proposés aux Riorgeois, autour du parc Beaulieu et du parc du Pontet.



1 LE QI GONG, INSPIRÉ DES MÉTHODES ASIATIQUES TRADITIONNELLES, PERMET D'APaiser LES TENSIONS DU CORPS.

Des séances étaient proposées au parc du Pontet, par l'association de Yoga de Riorges.



2 LE PARC BEAULIEU S'EST TRANSFORMÉ EN GREEN !

Une découverte du golf était proposée en août. Il était aussi possible de s'initier au disc-golf, qui se pratique avec un frisbee.

3 LE CLUB DES MODÉLISTES FERROVIAIRES DU ROANNAIS

avait installé son circuit à la maison de quartier du Pontet, les visiteurs ont pu conduire les trains miniatures à travers des paysages plus vrais que nature !



Eric Michaud

Adjoint à la vie associative

Malgré le contexte particulier, nous souhaitons maintenir une programmation de rendez-vous gratuits, pour les Riorgeois. Le contenu a été adapté aux mesures sanitaires en vigueur et la formule a, de nouveau cette année, séduit les habitants. Nous n'avons pas pu organiser de grands rassemblements, comme à l'accoutumée, mais ces rendez-vous ont permis aux Riorgeois de se retrouver et de passer de bons moments dans leur commune. Je salue l'investissement des associations, avec lesquelles nous construisons chaque année ce programme d'activités.

RENTRÉE

C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE !



Ce 1^{er} septembre, les élèves Riorgéois ont fait leur rentrée dans les quatre groupes scolaires de la commune.

Une nouvelle année scolaire s'ouvre pour les élèves riorgéois. Les inscriptions aux différents services périscolaires (Tempo, restaurants scolaires et garderies) étaient ouvertes durant l'été. Vous pouvez encore inscrire votre enfant au restaurant scolaire ou à la garderie, depuis le Portail Famille. Faites-le au plus vite ! Certaines places restent disponibles pour les activités Tempo, pour cela, prenez contact avec le service Enseignement.

Les inscriptions en études se font quant à elles en cette rentrée, directement auprès des enseignants.

→ **Pour en savoir plus sur l'école et les services périscolaires, rendez-vous sur www.riorges.fr**
Contactez le service Enseignement :
 04 77 23 62 69 service.enseignement@riorges.fr



MOUVEMENTS

- Martine MAUGER, directrice de l'école élémentaire du Pontet est partie à la retraite, elle est remplacée par Claire NEJJAR qui vient de Beaucueil élémentaire.
- Carole CORNIL reprend la direction de l'école du Bourg, en remplacement de Florence PETELET.

SOLIDARITÉ



12 ENFANTS SONT PARTIS EN « COLOS APPRENANTES »

La municipalité s'est engagée dans le dispositif « Colos apprenantes » mis en place par le Gouvernement cet été. Douze enfants sont partis en séjour d'une semaine avec l'ARVEL à Bully, dans le cadre de ce dispositif mis en place suite au confinement. Le programme associe renforcement des apprentissages et activités de loisirs

autour de la culture, du sport et du développement durable. *Les modalités nous ont été communiquées tardivement, il a fallu vite se positionner,* précise Isabelle Berthelot, adjointe déléguée à l'action sociale. *Nous avons toutefois souhaité nous engager dans ce dispositif afin que les enfants qui en avaient besoin puissent bénéficier*

de ces séjours, qui mêlaient loisirs et activités pédagogiques. Une aide de l'Etat plafonnée à 400 € par mineur et par semaine sera versée à la collectivité. La municipalité a complété par une aide pouvant aller jusqu'à 100 €, permettant ainsi de financer pour tous le séjour à 100%.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

LE MANDAT SE TERMINE POUR LES 20 CONSEILLERS ENFANTS

Le mandat a été bouleversé par la crise sanitaire mais les conseillers municipaux enfants ont poursuivi le travail mené depuis deux ans.

Ils ont été élus alors qu'ils étaient élèves de CM1 et CM2. Maintenant qu'ils entrent au collège, en 6^e et 5^e, les 20 jeunes élus du conseil municipal enfants terminent leur mandat. Pendant deux ans, ils ont travaillé en commissions à l'élaboration de projets, en particulier autour des questions d'environnement, de solidarité et de bien-vivre ensemble.



Les jeunes conseillers étaient encadrés tout au long de leur mandat par Luc Nayme, responsable jeunesse et Nathalie Tissier-Michaud, adjointe à la citoyenneté.

LES ACTIONS MENÉES OU ENGAGÉES

- Un livret pour sensibiliser les enfants au harcèlement à l'école : un travail a été réalisé en collaboration avec les dessinateurs de l'association L'APART pour créer un document qui sera diffusé dans les écoles et au collège.
- Des jeux pour tous : les jeunes conseillers ont sélectionné une structure de jeu qui sera accessible aux enfants en situation de mobilité réduite. Elle sera prochainement installée au parc Dolto.
- Une collecte de jouets : ils seront collectés dans les écoles à la fin du mois de septembre, en vue d'une vente au profit des Amis des Enfants du Monde.
- Une opération de nettoyage de la nature : le conseil municipal enfants invite tous ceux qui le souhaitent, à se joindre à lui le samedi 26 septembre, pour nettoyer la nature. Rendez-vous à 9h30 sur le parking de la mairie.

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS : ÉLECTIONS LE 9 OCTOBRE

Le conseil municipal enfants va être renouvelé pour le mandat 2020-2022. Des élections se tiendront le vendredi 9 octobre dans les quatre écoles élémentaires. Equipés de cartes d'électeurs, les élèves de CM1 et CM2 éliront 20 nouvelles et nouveaux représentants en utilisant des urnes et des isoloirs.



**Nathalie
Tissier-Michaud**

Adjointe à la vie scolaire,
à la citoyenneté et au
conseil municipal enfants

« Être élu au conseil municipal enfants, c'est apprendre à s'investir pour sa ville »

Ce mandat a été particulier puisqu'il fut impacté dans son dernier tiers par la Covid19. Nous avons donc décidé de prolonger le mandat jusqu'au 12 novembre, date du conseil municipal où les jeunes élus présenteront leur bilan. Leur investissement s'est fait avec une grande volonté et une belle mobilisation. Ils ont été assidus, patients, ont pu s'exprimer et apporter leur soutien à la réussite de l'action collective sur les projets. Etre élu au conseil municipal enfants, c'est apprendre à s'investir pour sa ville tout en étant un jeune responsable et solidaire ! J'ai pris grand plaisir, comme pour le mandat précédent, à les accompagner chaque mercredi et j'attends avec impatience les derniers projets majeurs qui ont fortement mobilisé toute l'équipe ces dernières semaines.

NOUVEAU

ICITOYEN : UN PORTAIL POUR VOS DÉMARCHES EN LIGNE



Avec le portail icitoyen, réalisez facilement vos démarches en ligne et suivez l'avancement de votre dossier depuis un seul site Internet.

Un nouveau site internet vient de voir le jour. Réalisé en collaboration avec des collectivités locales du territoire (Roannais Agglomération, Roannaise de l'Eau, Office de Tourisme, Villes de Roanne, Riorges, Mably, Villerest et Commelle-Vernay), le portail icitoyen rassemble différentes démarches en ligne. Enfance, état civil, culture, urbanisme, propreté... Retrouvez un catalogue de services en un seul et même endroit.

UNE SEULE PORTE D'ENTRÉE POUR VOS DÉMARCHES EN LIGNE

Que vous demandiez un acte d'état civil auprès de la mairie, un composteur auprès de l'agglomération ou un devis à Roannaise de l'Eau, tout se fait depuis le même site web ! Les formulaires sont automatiquement redirigés auprès de la collectivité compétente, sans aucune autre intervention de votre part. Depuis le portail, vous pouvez aussi suivre l'avancement de votre dossier.

DE NOUVELLES DÉMARCHES SERONT AJOUTÉES AU FIL DES MOIS

Le portail a ouvert avec un premier éventail de démarches réalisables en ligne. Il est amené à s'étoffer au cours des prochains mois, afin de toujours plus simplifier l'accès aux services pour les citoyens.

SIGNALER UN PROBLÈME SUR L'ESPACE PUBLIC

Vous avez constaté un problème de voirie, de propreté, de sécurité ? Parmi les nouvelles démarches proposées, vous avez la possibilité de signaler un problème sur l'espace public, directement depuis icitoyen. Localisez le problème, ajoutez vos commentaires, éventuellement une photo et envoyez. C'est simple ! Votre signalement sera envoyé aux services compétents et vous serez tenus informés des suites de votre demande.

→ **Comment accéder au portail ?**

Directement depuis cette adresse : www.riorges.icitoyen.fr
ou depuis www.riorges.fr : cliquez sur le menu gauche
« En 1 clic »



en bref...

>> CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL : RECRUTEMENT DE QUATRE MÉDECINS

Les travaux du futur centre de santé municipal démarreront au cours de l'automne. En vue de son ouverture au début de l'année 2022, le recrutement de médecins généralistes va être lancé. Quatre postes à temps plein seront créés, ils pourront être pourvus à plus de médecins si ceux-ci souhaitent travailler à temps partiel. Afin d'inciter les praticiens à faire le choix de Riorges, une vidéo détaillant le projet et valorisant le territoire est en cours de réalisation, elle sera jointe aux offres d'emploi.

>> APÉRO-CONCERT : LES MARDI(S) DU GRAND MARAIS PRÈS DE CHEZ VOUS !

Pour fêter la rentrée en musique, les Mardi(s) du Grand Marais s'installent à Riorges centre le temps d'un apéro-concert en plein air. Le vendredi 18 septembre, découvrez le groupe folk *An Eagle In Your Mind*.

Vendredi 18 septembre, 19h - Place Jean Cocteau
à Riorges centre - Gratuit - 04 77 80 20 25/27

VOIRIE

LA RUE JEAN-BAPTISTE MAGNET SE PARTAGE

Un nouveau dispositif de circulation, nommé « chaucidou », a été mis en place rue Jean-Baptiste Magnet.



La rue Jean-Baptiste Magnet, sur la partie en limite d'agglomération, a fait l'objet de travaux de réseaux et de voirie avant l'été. La seconde partie, jusqu'à la rue Poincaré, sera rénovée en 2021. Afin de permettre aux piétons, cyclistes et automobilistes de mieux partager la rue, un dispositif chaucidou a été mis en place. La rue est divisée en trois parties, distinguées par un marquage au sol :

deux voies latérales multi-usages, et une voie centrale banalisée :

- Piétons et cyclistes circulent librement sur les voies latérales.
- Les automobilistes circulent sur l'axe central et se déportent avec prudence sur les côtés pour se croiser.

Cette organisation a notamment pour avantage de faciliter la circulation des vélos, sur les rues où la largeur n'est

pas suffisante pour créer des bandes cyclables.

Une signalétique a été mise en place afin de sensibiliser les usagers.

CHAUCIDOU... ?

Chaucidou est un mot-valise pour parler d'une « chaussée pour les circulations douces ».

UN NOUVEAU LOCAL POUR ABRITER LES SANITAIRES AU PARC SPORTIF GALLIÉNI



Un nouveau local de 20 m² dédié à des sanitaires est en construction aux abords de la salle du Grand Marais, côté parc sportif Galliéni. Il vient remplacer les anciens sanitaires vétustes, qui ont été démolis. Ils bénéficieront au public du parc sportif Galliéni mais aussi aux spectateurs des Mardi(s) du Grand Marais ou public de tout autre évènement organisé sur le site. Ce local prévoit deux wc hommes (dont un adapté PMR*) et deux wc femmes (dont un adapté PMR*).

Les travaux ont débuté en mars, le chantier a été suspendu quelques semaines en raison du confinement. La construction devrait se terminer à la fin du mois de septembre, laissant ensuite place aux différents travaux d'aménagements extérieurs. Le coût du chantier s'élève à 62 639 € TTC.

*PMR : personnes à mobilité réduite



© Novim

ZAC du triangle des Canaux : le quartier amorce sa métamorphose

Une nouvelle page s'écrit pour le quartier des Canaux. Lui qui a vu passer le tacot et les coureurs cyclistes, va connaître une nouvelle jeunesse grâce à une importante opération de renouvellement urbain.

Des logements et des locaux commerciaux ou de services seront créés.

D'ici à 2023, cette entrée de ville va se métamorphoser.

Ce projet engagé depuis plusieurs années est désormais entré dans une phase plus opérationnelle. Les premières déconstructions ont débuté avant l'été, sur la partie du triangle côté rond-point, et sur l'avant du parking de la maison de quartier des Canaux. Mi-septembre, l'ex-usine Rotkopf et sa passerelle seront démolies.

6 700 m²

C'est la surface concernée par le projet, hors usine Rotkopf. Elle était densément occupée par des bâtiments qui ont fait leur temps. Pour comparaison, la ZAC du Pontet 2010 concerne 70 000 m².

70

nouveaux logements

450 m²

de pas-de-porte

*pour commerces et services
seront créés sur
la rue du Maréchal Foch.*

RENOUVEAU AU QUARTIER DES CANAUX

C'est un projet engagé depuis plusieurs années par des acquisitions foncières : le quartier des Canaux connaîtra prochainement une restructuration profonde. Le secteur concerné par cette opération est délimité par la rue du Maréchal Foch, la rue de Saint-Romain et la rue Chantoiseau. Au programme, la création de logements, de commerces et services ainsi que le réaménagement des espaces publics.



©Novim

La municipalité mène ce projet avec deux partenaires : l'EPORA (Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes), qui achète les propriétés puis se charge de déconstruire le bâti, et Novim (Ex-SEDL - Société d'Équipement et de Développement de la Loire) qui assure l'aménagement de la zone, la commercialisation et les démarches administratives.

70 nouveaux logements

Une nouvelle dynamique sera impulsée dans le quartier avec la création d'environ 70 logements et donc, l'installation de nouveaux foyers. Au moins 24% d'entre eux seront des logements locatifs aidés, qui permettront à la commune d'avancer vers son objectif de 20% fixé par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains).

Des commerces et services de proximité

450 m² de pas-de-porte pour commerces et services seront créés sur la rue du Maréchal Foch. Le bâti côté rue du Maréchal Foch, sera construit en recul par rapport à l'alignement actuel afin d'améliorer le cheminement sur les trottoirs et le stationnement.

Espaces verts et stationnement

Un espace vert privatif sera créé en cœur d'îlot. Le parking existant sera conservé pour le stationnement des riverains et des clients des commerces. L'accès à la maison de quartier des Canaux sera, par ailleurs, mieux mis en valeur. Une placette sera créée. Un mail piétonnier y sera intégré, pour relier la rue du Maréchal Foch à la rue Chantoiseau.



Les déconstructions ont débuté en juin. Ici celle de l'ancien bâtiment administratif de l'usine Rotkopf.

EN COURS : DÉSAMIANTAGE, DÉCONSTRUCTION ET DÉMOLITION

Les travaux de désamiantage entrepris début mars ont pu reprendre fin avril à l'issue de la période de confinement. La dépollution a débuté en 2020, des diagnostics ayant révélé des zones diversement polluées (secteur ex-usine Rotkopf). Ils se poursuivront jusqu'en 2021.

Les déconstructions ont commencé en juin 2020, côté rond-point, là où un treillage vert était installé et sur l'avant du parking de la maison de quartier des Canaux.

En juin et juillet, le bâtiment qui abritait les services administratifs de l'usine Rotkopf a été démoli. Fin juillet, la démolition s'est poursuivie dans la partie centrale de l'îlot.

Prochaines étapes

- **Mi-septembre** : démolition de l'ex-usine Rotkopf et de la passerelle surplombant la rue Chantoiseau.
- **Mi-octobre** : démolition du pignon côté rond-point.

D'ici la fin de l'année 2020, les démolitions devraient être terminées. Les premières constructions pourront débuter en 2022.

QUESTIONS À

Jacky Barraud
Adjoint délégué
à l'urbanisme



« Nous souhaitons favoriser la création d'une nouvelle vie de quartier. »

Pourquoi cette opération dans le quartier des Canaux ?

Ce quartier est une entrée de ville. Il est aujourd'hui fortement occupé par du bâti ancien, qu'il est nécessaire de renouveler. En proposant de nouveaux logements et des locaux pour des commerces et services, nous souhaitons favoriser l'installation de foyers et la création d'une nouvelle vie de quartier. Le travail pour la ZAC des Canaux a commencé par des acquisitions foncières dans les années 1990. Nous entrons aujourd'hui dans une phase plus visible, avec des déconstructions et des démolitions qui ont déjà bien avancé.

Comment l'opération est-elle financée ?

Le coût global du projet est estimé à 5 millions d'euros : cela intègre les acquisitions, les déconstructions ainsi que les réfections de réseaux et de voirie. Ils seront en partie compensés par l'aide financière de l'EPORA, la participation contre remise d'ouvrage, la vente des terrains pour construction et une aide de Roannais Agglomération. Une subvention d'équilibre de 3 millions d'euros sera nécessairement apportée par la municipalité. Depuis 2017, 400 000 € par an sont inscrits au budget communal.

D'AUTRES PROJETS D'URBANISME EN COURS...

DE NOUVEAUX LOGEMENTS ET UNE MAISON D'ASSISTANTES-MATERNELLES AUX POUPÉES

Le programme de logements, dans le secteur des Poupées, avance bien. Ce projet porté par Loire Habitat prévoit la création de 36 logements. La première phase, qui devrait être terminée pour le début d'année 2021, concerne la rue Pierre Dubreuil avec la création de deux bâtiments collectifs et d'un bâtiment intermédiaire. Cela représente 21 nouveaux logements. Un bâtiment accueille une maison d'assistantes-maternelles.

La seconde phase concernera 15 maisons individuelles. Par ailleurs, 4 lots sont à bâtir le long de la rue du Château d'eau.



Une maison d'assistantes-maternelles s'installe

La maison d'assistantes-maternelles (MAM) qui avait ouvert ses portes en 2017 à Riorges vient de s'installer dans ce secteur. Trois assistantes-maternelles agréées sont ainsi regroupées dans une maison spécialement aménagée avec un jardin, elles peuvent accueillir jusqu'à 12 enfants.

→ Plus d'info sur la maison d'assistantes-maternelles : 09 82 31 68 30 / mamriorges@gmail.com

DEUX ENQUÊTES PUBLIQUES SONT ORGANISÉES



Deux procédures concernant des modifications de documents d'urbanisme sont en cours. Les citoyens ont la possibilité de s'exprimer dans le cadre d'enquêtes publiques qui se tiendront du 14 septembre au 16 octobre.

→ MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le plan local d'urbanisme cadre les possibilités d'aménagement et de renouvellement urbain, de développement de Riorges tout en préservant l'environnement. La modification n°3 du PLU permet d'actualiser ce document de référence pour l'aménagement de la commune. Les modifications concernent l'évolution du zonage de cinq sites (rues Jean Plasse, Maréchal Foch et Saint-Romain, secteur Riorges centre et quartier école des Sables). Par ailleurs, neuf emplacements réservés seront modifiés ou supprimés. L'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) nommée « École des Sables » sera supprimée, en raison de l'évolution du projet d'aménagement du secteur. L'échéancier des OAP sera quant à lui actualisé : il permet de récapituler les projets urbains définis pour les prochaines années.

Enfin, ces modifications permettront aussi d'apporter des précisions pour faciliter la compréhension du règlement.

→ RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Le Règlement Local de Publicité (RLP) permet d'adapter aux spécificités locales, la réglementation nationale relative aux affichages publicitaires.

Riorges dispose en effet d'une diversité de paysages urbains et naturels d'intérêt qui participent à la qualité du cadre de vie et qu'il convient de préserver.

Le RLP contribue à l'intégration des dispositifs publicitaires et des enseignes dans ce paysage. Il concourt à la limitation de leur nombre et de leur impact visuel, tout en garantissant la visibilité du tissu économique local.

Ces deux enquêtes publiques se dérouleront du 14 septembre au 16 octobre 2020. Retrouvez le détail des permanences du commissaire-enquêteur en page 18. Plus d'informations concernant ces procédures sur www.riorges.fr

ART-THÉRAPIE

« A TRAVERS LE CRAYON, LE CORPS ET L'INCONSCIENT PARLENT »



Installée depuis deux ans dans le quartier du Bourg, Ségolène Proton-Nguyen est art-thérapeute. *C'est une forme de psychothérapie, qui s'adresse aussi bien aux enfants, aux adolescents qu'aux adultes. Je traite des problématiques variées : angoisses, phobies, dépression...*

L'art-thérapie utilise le dessin, la peinture ou encore le modelage. *L'objectif n'est pas de faire du beau mais d'exprimer son mal-être, de dessiner son émotion. A travers le crayon, ce sont le corps et l'inconscient qui parlent, cela révèle beaucoup.*

Auparavant professeure des écoles, Ségolène Proton-Nguyen a suivi pendant 4 ans une formation dans une école à Strasbourg. *J'y ai aussi appris d'autres techniques, comme l'hypnose, et je me forme actuellement à la psychogénéalogie.*

→ Ségolène Proton-Nguyen – 16 rue Jean Plasse
06 74 28 23 61 – psy-roanne.fr

INFORMATIQUE

DES APPLIS PRÊTES À L'EMPLOI SUR VOTRE PC

Jeune retraité de l'informatique, Daniel Deverchère a créé au début de l'année 2019, ApplisPourPC. Il propose des applications développées sur Excel. *Le principe est de mettre à disposition des applications qui sont utilisables immédiatement, explique Daniel Deverchère. Elles ne nécessitent pas une connaissance spécifique d'Excel et l'utilisateur ne paye qu'une fois, le coût de la licence.* Parmi le catalogue, des applications destinées aux particuliers, comme aux professionnels. *Cela va de la comptabilité des associations à la gestion d'un budget familial en passant par une gestion de stocks, un registre du courrier...* L'activité se développe peu à peu, sur toute la France, et même à l'étranger. *Il arrive aussi que des personnes me confient le développement d'un produit particulier. Par exemple, un cuisinier belge souhaitait un logiciel de gestion des stocks spécifique aux produits alimentaires.*



→ ApplisPourPC - 06 08 85 14 17 -
applispourpc@gmail.com - www.applispourpc.fr

MONDIAL BOX

LOCATION DE BOX EN SELF-SERVICE

Mondial Box est la première solution de self-stockage du Roannais. Henri Bel souhaitait réaffecter le terrain de l'ancien site de Bel Maille, dont il est copropriétaire. *Nous louons quatre tailles de box pour tous les besoins, précise-t-il. La force du service, c'est que le site est accessible 24H /24, 7j/7. Il est 100% sécurisé.* La durée de location est d'un mois minimum, que vous souhaitiez stocker une moto, une voiture ou déménager une maison. Le devis se fait directement sur le site, il est possible de disposer d'un box dans la journée. Une solution spécifique d'archivage est par ailleurs proposée aux professionnels.

→ Mondial Box - 126 rue Paul Forge – 07 55 59 52 61
roanne@mondialbox.com - www.mondialbox.com



CONCERTS

« LES MARDI(S) DU GRAND MARAIS DOIVENT S'ADAPTER AU CONTEXTE SANITAIRE »



La crise sanitaire a considérablement touché le milieu du spectacle. A Riorges, la programmation d'une nouvelle saison des Mardi(s) du Grand Marais est maintenue, malgré un contexte compliqué. Véronique Mouiller, première adjointe à la culture et à la communication évoque ce qui sera mis en place.

QUAND LES MARDI(S) DU GRAND MARAIS SERONT-ILS DE RETOUR ?

La saison 2019-2020 s'est malheureusement terminée sur une série d'annulations, puisque nous n'avons pas été en mesure d'organiser les concerts de mars à juillet. La municipalité souhaite maintenir une offre culturelle, le public attend la reprise avec impatience. La saison démarrera donc le 15 septembre avec le concert de Bandit Bandit et Süeur, deux groupes de rock qui devaient venir à Riorges en avril. Elle se poursuivra avec l'apéro-concert gratuit à Riorges centre le 18 septembre et avec un concert de FOKN Bois et de Mezerg le 29 septembre, pour une soirée plus électro.

QUELS SONT LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'ORGANISATION DES CONCERTS ?

A l'heure où je parle, la consigne est d'organiser les concerts avec des places assises et port du masque obligatoire. Par ailleurs, le public sera incité à acheter ses places en ligne, pour éviter l'attente à la billetterie le soir du concert. Nous n'avons encore que peu de visibilité sur ce qu'il sera possible de faire en octobre, en novembre... La programmation est faite mais certains groupes, notamment étrangers, ne sont pas encore sûrs de pouvoir se déplacer.

COMMENT CETTE NOUVELLE SAISON EST-ELLE ENVISAGÉE ?

Nous faisons le choix de fragmenter notre communication. Pour cette nouvelle saison, il n'y aura donc pas de programme annonçant les concerts de septembre à décembre mais un programme mensuel, ce qui nous permettra d'être plus réactifs en cas d'annulations, de reports... et bien sûr, une communication sur Internet. Cette crise touche durement le secteur du spectacle et de la culture. Les Mardi(s) du Grand Marais doivent s'adapter. Pour les mois qui arrivent, nous réfléchissons à des formules différentes de ce que nous proposons habituellement. C'est l'occasion de réinventer beaucoup de choses !

- **Premier concert le mardi 15 septembre à 20h30, salle du Grand Marais.**
Plus d'informations sur les Mardi(s) du Grand Marais sur www.riorges.fr et sur la page Facebook / 04 77 80 23 27/25

en bref...

>> À CIEL OUVERT, ÇA CONTINUE !

Vous avez encore jusqu'au 18 octobre pour découvrir le parcours d'art actuel À Ciel Ouvert. À noter que d'ici la fin du mois de septembre, *Bird's town*, l'installation imaginée par Erwan Sito et réalisée avec des élèves riorgéois et les familles du centre social et du CCAS, rejoindra le parcours.

À voir jusqu'au 18 octobre.

En accès libre, départ conseillé du parc Beaulieu. Programme complet sur www.riorges.fr
04 77 23 80 27



PAROLE À LA MAJORITÉ



Chères Riorgéaises, Chers Riorgéois,

C'est avec plaisir, reconnaissance et remerciements que nous prenons la plume pour cette première expression de la majorité municipale du mandat 2020-2026.

Ce nouveau mandat a démarré sous le double signe de la continuité et du renouvellement. Continuité puisque Jean-Luc CHERVIN a été reconduit comme Maire de notre belle commune, et renouvellement puisque 11 nouveaux élus (sur 27) et 4 nouveaux adjoints au Maire (sur 9) forment la nouvelle équipe majoritaire.

Nos valeurs n'ont pas changé, l'intérêt général, le développement harmonieux de Riorges, son dynamisme et son attractivité, l'accès à la culture pour tous, le soutien à la vie associative, les solidarités (intergénérationnelle, pour les plus faibles), la priorité à l'éducation (crèches, écoles, collège, centre social), et la préparation de l'avenir par une gestion saine, un endettement faible et des études prospectives.

Le Maire et l'équipe majoritaire vous remercient pour la confiance renouvelée.

La France et le monde vivent une période particulière avec la pandémie COVID19. Elle met notre économie et notre vie quotidienne à rude épreuve. Les mois à venir seront difficiles pour beaucoup de Français (maladie, chômage, précarité). Nous devons prendre soin les uns des autres et

en premier lieu de nos aînés qui font partie des plus fragiles.

L'été touche à sa fin et vous avez peut-être profité des activités gratuites (Yoga, danse, Qi Gong, ...) proposées par la municipalité avec l'appui d'associations riorgéaises. Vous pouvez encore profiter de la biennale A Ciel Ouvert sur la plaine de la Rivoire, ce parcours d'art actuel vaut vraiment le détour. La municipalité essaie de garder une animation de la cité dans le respect des contraintes sanitaires.

La rentrée scolaire se profile avec ses incertitudes dans le contexte actuel. La municipalité fait le nécessaire pour que l'accueil des enfants soit le plus sûr possible.

Nous vous remercions encore pour votre confiance et vous rappelons que le Maire et tous les élus de la majorité sont à votre disposition.

Protégez-vous et protégez les autres, portez un masque quand c'est indiqué.

Le Maire J.L. CHERVIN et les élus de la majorité : V.MOULLER-E.MICHAUD-I.BERTHELOT-N.NEJJAR-N.TISSIER-MICHAUD-J.BARRAUD-B.BONNEFOND-A.CHAUVET-D.CORRE-J-L.REYNARD-M.SCHMÜCK-P.BARNET- P.PATIN-T.ROLLET-M.BOUCHET-D.DEBATISSE-C.SCHÜNEMANN-B.MACAUDIÈRE-C.LACOUR-M.CELLIER-V.MACHON-R.MOUSSE-A.RICCETTI-C.SEON-B.PARIS-J.CLERET

PAROLE À L'OPPOSITION



Chers Riorgéois,

Au nom des Conseillers municipaux de la liste « Riorges 2020 construisons notre @venir », nous souhaitons vous dire combien nous sommes heureux et fiers de siéger au Conseil municipal de Riorges.

Nous remercions les 1 237 électeurs et électrices qui nous ont accordé leur confiance.

Pendant ces 6 prochaines années, Jean-Marc DETOUR, Catherine ZAPPA, Bernard JACQUOLETTO, Caroline PAIRE, Vincent MOISSONNIER, Cathy RÉMY-MENU participeront de manière active à la vie municipale, tout en défendant nos convictions.

Nous veillerons à ce que notre rôle d'opposition municipale soit responsable et vigilant. Notre seule volonté sera de servir la cause riorgéoise et nous veillerons au développement harmonieux de notre ville dans tous les domaines ainsi que dans la transparence financière la plus totale. Nous aurons à cœur d'agir de façon constructive pendant 6 ans, en fidélité aux valeurs de justice et de solidarité, de bien vivre ensemble, pour un développement durable dans une vision écoresponsable forte, dans la mise en œuvre de projets synonymes de développement pour

notre commune, et enfin pour une vraie démocratie locale où la concertation prendra toute sa place.

Nous souhaitons que le Conseil municipal permette, en toute transparence, non seulement de voter et de décider les projets de la commune mais qu'il soit également un lieu d'évaluation des politiques publiques locales, un lieu de libre expression, et un lieu d'échanges importants sur les politiques menées par Roannais agglomération.

Chers Riorgéaises et Riorgéois, vous l'aurez compris, c'est donc dans un esprit ouvert, dynamique et constructif que les élus de Riorges 2020, construisons notre @venir abordent ce mandat.

Vous l'aurez compris également, ce qui nous anime, c'est la volonté d'être utile à Riorges et à ses habitants.

Vous pouvez compter sur nous, vous pouvez compter sur Riorges 2020, construisons notre @venir !

L'équipe de Riorges 2020, construisons notre @venir
JEAN-MARC DETOUR, CATHERINE ZAPPA, VINCENT MOISSONNIER,
CAROLINE PAIRE, BERNARD JACQUOLETTO ET CATHY RÉMY-MENU

Du 11 juin au 24 août

FÉLICITATIONS AUX PARENTS

Léna BRIGARDIS née le 10 juin
 Haïly DEGOULANGE née le 10 juin
 Carla GIORDANO née le 14 juin
 Léna CORGER née le 16 juin
 Lola JACQUET née le 5 juillet
 Pablo TORRES PEREZ né le 6 juillet
 Armand RENAULT né le 12 juillet
 Eden GARRIDO né le 22 juillet
 Defne MISIR née le 25 juillet
 Séréna BOURISVILLE née le 26 juillet
 Élora PENEL née le 9 août

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

Nicolas ROUSSEL et Laetitia GRANJON DESCOMBES (4 juillet)
 Coralie AUVOLAT et Eva JACQUET (18 juillet)
 Eric BRELEAU et Céline CHAUVET (1^{er} août)
 Pierre LALOEUF et Priscylia SBEGHEN (8 août)

CONDOLÉANCES AUX PROCHES

Edith GONDEAU veuve MEILLER, 91 ans (8 juin)
 Ginette VISSAC veuve COFFIN, 93 ans (16 juin)
 Christiane PARATCHA épouse MARIANI, 68 ans (17 juin)
 Jean OCCEDAT, 89 ans (24 juin)
 Gilles DEBOUT, 63 ans (27 juin)
 Léa MONTAT, 82 ans (27 juin)
 Ermes COVASSO, 87 ans (29 juin)
 Marylène NGO MATIP épouse BARRET, 47 ans (2 juillet)
 Balbina MONNE veuve SANCHEZ, 100 ans (6 juillet)
 Jean BONNABAUD, 86 ans (11 juillet)
 Jean BERNAT, 86 ans (16 juillet)
 Albert JEAMPIERRE, 81 ans (16 juillet)
 Rolland SARTORI, 92 ans (17 juillet)
 Albert PERRIER, 78 ans (25 juillet)
 Marc PÉRICHON, 89 ans (27 juillet)
 Reine VACHER veuve CROS, 90 ans (28 juillet)
 Michel MONAT, 69 ans (29 juillet)
 Eliane BARBE veuve PIASIO, 80 ans (31 juillet)
 Jean-Marie FOREST, 89 ans (1^{er} août)
 Jacques FOREST, 85 ans (1^{er} août)
 Jacqueline DÉPALLES épouse SUAT, 87 ans (3 août)
 Paul PERROUX, 86 ans (5 août)
 Jeannine DÉBATISSE épouse CHAZAUX, 89 ans (10 août)
 Jeanne GENESTE veuve MARTEL, 99 ans (10 août)
 Alain MEUNIER, 69 ans (12 août)

URBANISME : AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

Deux procédures concernant des modifications de documents d'urbanisme sont en cours :

- Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Révision du règlement local de publicité (RLP)

Les citoyens ont la possibilité de s'exprimer lors d'enquêtes publiques qui se tiendront du 14 septembre au 16 octobre.

Les permanences du Commissaire Enquêteur se tiendront à l'Hôtel de Ville, en salle du 1^{er} étage :

- le 14 septembre de 9h à 11h30
- le 1^{er} octobre de 9h à 11h30
- le 16 octobre de 14h à 17h

Il pourra également être adressé tout avis par courrier, en mairie de Riorges, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur ou par voie électronique à l'une des adresses mail suivantes : modificationplu@riorges.fr ou rlp@riorges.fr

PORT DU MASQUE

Au cours de l'été, le port du masque est devenu obligatoire dans les lieux publics fermés. Il est aussi devenu obligatoire sur le marché du mercredi matin depuis le 26 août. Afin de permettre aux Riorgéois d'être mieux équipés, deux masques par foyer ont été distribués à la fin du mois d'août, dans les boîtes aux lettres. Il s'agit des masques fournis par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la diffusion par la Poste a été prise en charge par la commune.

INSCRIPTIONS

POUR LES VACANCES D'AUTOMNE AU CENTRE SOCIAL

Le centre social accueille les enfants pendant les vacances d'automne.

Les inscriptions seront ouvertes les 22 et 23 septembre, pour les Riorgéois et à partir du 25 septembre pour les non-Riorgéois.

→ Plus d'info au 04 77 72 31 25

NUMÉROS UTILES

Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h
 et de 13h30 à 17h30
 Le vendredi, de 8h30 à 12h
 et de 13h30 à 17h
 Accueil : 04 77 23 62 62
mairie@riorges.fr

Urgences

Urgences SAMU : 15
 Police Secours : 17
 Pompiers : 18
 Numéro d'appel d'urgence gratuit depuis un portable : 112

Prendre rendez-vous avec un élu
 04 77 23 62 65

Pratique

Roannaise de l'eau : 04 77 68 54 31
 Service des déchets ménagers – Roannais Agglomération : 0 800 17 34 50
 Urgence dépannage électricité (n° Azur) : 0 810 333 142
 GRDF urgence sécurité gaz (numéro vert) : 0 800 47 33 33
 STAR (transports en commun) : 04 77 72 77 27
 Pôle Emploi : 39 49

DANS CE NUMÉRO

NOUVEAU !

SORTIR

Le supplément de toutes vos sorties

www.riorges.fr

SORTIR

Du 7 septembre
au 18 octobre 2020

Riorges

Le supplément de toutes vos sorties



**À CIEL
OUVERT**

le parcours d'art actuel à voir jusqu'au 18 octobre

| Les Mardi(s) du Grand Marais

| L'agenda des événements

Riorges
LA VILLE NATURE



Accès libre
#acielouvert 2020
www.riorges.fr

Jusqu'au 18 octobre 2020

Parcours
d'art actuel.

À CIEL OUVERT

Riorges Plaine de la Rivoire

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Loire LE DÉPARTEMENT

